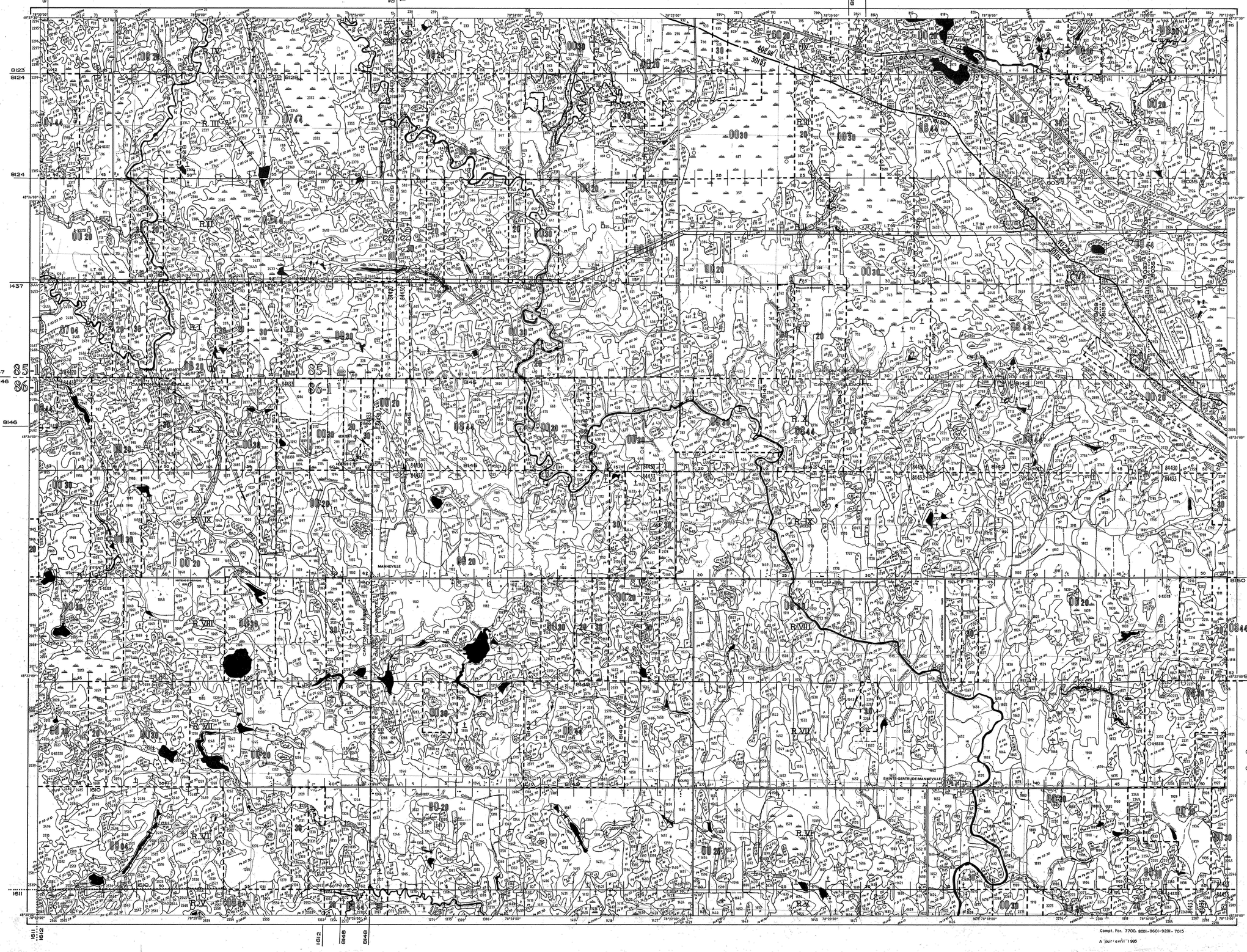

Compt. For. 7700, 8001-8601-9201-7015

A jour avril 1985

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine, tente
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelaine
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... S
— — ... à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — ... à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — ... à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — ... à pin blanc ..... R (PB)
— — ... à pin gris ..... R (PG)
— — ... à thuya (cèdre) ..... R (C)
— — ... à pruche ..... R (PR)
— — ... à mélèze ..... R (L)
— — ... à peuplier ..... R (PE)
Pessière ..... E
— — ... (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée totale) ..... E (E)
— — ... à thuya (cèdre) ..... E (C)
— — ... à mélèze ..... E (ML)
— — ... à pruche ..... E (PR)
— — ... à pin blanc et/ou pin rouge ..... E (PB)
— — ... à pin gris ..... E (PG)
— — ... à sapin et/ou épinette ..... E (S)
— — ... (plantation d'épinette blanche) ..... E (PS)
— — ... (plantation d'épinette noire) ..... E (PE)
— — ... (plantation d'épinette rouge) ..... E (PR)
— — ... (plantation de mélèze) ..... E (PL)
Sapinière ..... S
— — ... à sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... S (S)
— — ... à thuya (cèdre) ..... S (C)
— — ... à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — ... à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — ... à pin gris ..... S (PG)
— — ... à pruche ..... S (PR)
— — ... à peuplier ..... S (PE)
— — ... (plantation de sapin baumier) ..... S (PS)
Pinède à pin blanc ..... PB
— — ... avec pin rouge
— — ... et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... PB (PR)
— — ... avec thuya (cèdre) ..... PB (C)
— — ... avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (E)
— — ... avec pin gris ..... PB (PG)
— — ... avec pruche ..... PB (PR)
— — ... avec sapin et/ou épinette blanche ..... PB (S)
— — ... (plantation) ..... PB p
Pinède à pin rouge ..... PR
— — ... (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PR (PR)
— — ... avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— — ... avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — ... avec mélèze ..... PR (ML)
— — ... avec pin blanc ..... PR (PB)
— — ... avec pruche ..... PR (PR)
— — ... avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
— — ... (plantation de pin sylvestre ..... PR p
Pinède à pin gris ..... PG
— — ... (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PG (PG)
— — ... avec thuya (cèdre) ..... PG (C)
— — ... avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— — ... avec mélèze ..... PG (ML)
— — ... avec pin blanc ..... PG (PB)
— — ... avec pruche ..... PG (PR)
— — ... avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
— — ... (plantation de thuya) ..... PG (C)
Cédrière C
— — ... (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (C)
— — ... à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — ... à mélèze ..... C (ML)
— — ... à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — ... à pin rouge ..... C (PR)
— — ... à pin gris ..... C (PG)
— — ... à pruche ..... C (PR)
— — ... à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
— — ... (plantation de thuya) ..... C (C) p
Pruchaie ..... PR
— — ... (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PR (PR)
— — ... à thuya (cèdre) ..... PR (C)
— — ... à épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — ... à mélèze ..... PR (ML)
— — ... à pin blanc et/ou pin rouge ..... PR (PB)
— — ... à pin rouge ..... PR (PR)
— — ... à pin gris ..... PR (PG)
— — ... à sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
— — ... (plantation) ..... PR p
MÉLÈZE ..... ML
— — ... (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... ML (ML)
— — ... à thuya (cèdre) ..... ML (C)
— — ... à épinette noire et/ou épinette rouge ..... ML (E)
— — ... à pin blanc et/ou pin rouge ..... ML (PB)
— — ... à pin rouge ..... ML (PR)
— — ... à pin gris ..... ML (PG)
— — ... à sapin et/ou épinette blanche ..... ML (S)
— — ... (plantation de mélèze européen) ..... ML (L)
— — ... (plantation de mélèze japonais) ..... ML (J)
— — ... (plantation de mélèze hybride) ..... ML (H)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Pluie d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
Bouleaux blancs et bouleaux blancs et/ou pin rouge	Bb (PR)	Bb (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — avec pin blanc	Bb (PB)	Bb (PB)
— — — avec pin gris	Bb (PG)	Bb (PG)
— — — avec sapin	Bb (S)	Bb (S)
— — — (plantation)	Bb (P)	Bb (P)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc	Bj (PB)	Bj (PB)
— — — avec pin rouge	Bj (PR)	Bj (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bj (E)	Bj (E)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Érablière à bouleaux jaunes	Ej (Bj)	Ej (Bj)
Érablière à bouleaux	Eb (Bb)	Eb (Bb)
— — — à pin blanc	Eb (PB)	Eb (PB)
— — — à pin rouge	Eb (PR)	Eb (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Peuplerie	F
— — ... d'essences intolérantes	F
— — ... d'essences tolérantes	F
— — ... sur station humide	F
— — ... (plantation)	F p
Bouleaux à bouleaux blancs	Bb
Peuplerie à bouleaux jaunes	Bj
Érablière rouge	Er
Érablière	Er
— — ... avec thuya (cèdre)	Er (C)
— — ... à bouleaux blancs	Er (Bb)
— — ... à bouleaux jaunes	Er (Bj)
— — ... avec pin blanc	Er (PB)
— — ... à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — ... à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Es p
— — ... de bouleau jaune	Bj p
— — ... de chêne	Ch p
— — ... de peuplier hybride	Peh p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle 10
Coupe partielle en damier 10
Coupe partielle par bande 10
Coupe partielle plus épaisse légère 10
Coupe totale 10
Épidémie légère 01
Brûlis partiel 01

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale 01
Brûlis 01
Chablis total 01
Chablis partiel 01
Friche 01
Plantation ..... P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
90-30	30-90
100-30	30-100
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIÈRE

Jeune inéquienne: Plusieurs dominances de haut, moyenne et des tiges entre 0 et 30 ans
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans
Vieilleuse inéquienne: Plusieurs dominances de haut, moyenne et des tiges entre 30 et 90 ans
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 40 %	m
Forte	41 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a
Supérieure exécutée de pentes > 51%		

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	17m	12m	7m		
	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : D.G.R. CONSULTANTS
SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 85 C1 d2 D2m G
— détérioration
— classe de pente
— classe d'âge
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R 25 L4 E6 D1
— classe de perte
— classe d'âge
— proda de l'origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

8 85-1*

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1

000 00 20*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 30103*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée 814

Municipalité 84430*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 1437*

Région écologique 8G1

Municipalité régionale de comté M.R.C. 850 ABITIBI

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Photographie aérienne : 1983
Carte forestière : Année de publication : 1984-85
Année de révision : 1985

Divisions territoriales en date du 15/4/84
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-D-15 S.E.	32-D-16 S.O.	32-C-13 S.E. S.O.	
32-D-10 N.E. S.E.	32-D-9 N.O. S.O.	32-C-12 N.E. S.E. N.O. S.O.	
32-D-7 N.E.	32-D-8 N.O.	32-C-5 N.E. N.O.	

32 D/9 S.O.

2